

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 45
Votes exprimés : 42
POUR : 42
CONTRE : 0
Abstentions : 3
Date de la convocation :
27 juin 2023
Date d'affichage :
27 juin 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-trois, le trois juillet, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE – Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER – Gilles SACKPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) – Rémy VIDAL, absent excusé (pouvoir à Christophe GENTIL) - Christophe GENTIL - Stéphane BARDOUX, absent excusé (pouvoir à Pierre NOIROT) – Jean-Claude LEMAIRE, absent excusé (pouvoir à Sandra PICART) - Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA – Clément POINTEAU - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE - Daniel SIMONNET – Catherine VERNEAU, absente excusée (pouvoir à Nathalie LABOSSE) - Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS – Claude CATRIN - Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU – Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –
Absents excusés : Christophe CHEYSSON -
Absents : Philippe DESCHAUMES - Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC –

Secrétaire de séance : Nadine LEGENDRE -

Objet de la délibération

GROUPE SCOLAIRE DE TERRE PLAINE
VALIDATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF ET DU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur Pierre NOIROT, Vice-Président, rappelle que dans le cadre du projet de rénovation thermique du groupe scolaire de Terre Plaine, le Conseil communautaire, lors de sa séance du 27 février 2023, a retenu l'offre de maîtrise d'œuvre du groupement composé du cabinet d'architectes 3iA et du cabinet d'architecture HVR.

Les équipes ont travaillé à la réalisation de l'avant-projet sommaire puis définitif et au chiffrage du programme de travaux qui comprend :

- Dépose des faux-plafonds et pose d'une membrane d'étanchéité dans toutes les pièces
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Installations de brises soleil verticaux et horizontaux et de stores intérieurs en complément
- Renforcement de l'isolation des toitures terrasses
- Installation de VMC double flux dans chaque secteur
- Passage de l'éclairage intérieur et extérieur en LED
- Installation de climatisation (PAC Air / Air multisplits) dans la salle motricité, la salle périscolaire et les deux salles de classe orientées sud
- Installation d'une régulation technique

La rénovation sera décomposée en 6 lots dont les estimations sont les suivantes :

Lot n°1	MENUISERIES EXTERIEURES	411 406 € HT
Lot n°2	PLAFONDS ISOLATIONS	120 755 € HT
Lot n°3	ELECTRICITE	85 444 € HT
Lot n°4	CHAUFFAGE VENTILATION	132 950 € HT
COUT TOTAL HT DES TRAVAUX		750 575 € HT

La collectivité peut bénéficier des soutiens financiers de l'Etat, au titre de la DETR et du Fonds Vert ; de la Région, au titre d'Effiligris et du SDEY

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2023

Application agréée E-legalite.com

Plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX		FINANCEMENTS PARTENAIRES	
Lot 1 - Menuiseries extérieures	411 406	DETR (50%)	459 718
Lot 2 - Plafonds isolation	120 755	FONDS VERTS (40%)	137 915
Lot 3 - Electricité	85 444	EFFILOGIS (30% plafonnés)	100 000
Lot 4 - Chauffage ventilation	132 950	SDEY (25% plafonnés)	37 915
HONORAIRES DIVERS ET DEPENSES ANNEXES		AUTOFINANCEMENT	
Maitrise d'œuvre (12.5%)	93 822	Fonds propres	183 887
Contrôle technique, SPS (3%)	22 517		
Assurance DO (2%)	15 012		
Seuil de tolérance (5%)	37 529		
TOTAL DES DEPENSES HT	919 435	TOTAL DES RECETTES	919 435

Parallèlement, la collectivité a engagé une étude de faisabilité avec le SDEY pour l'installation d'une ombrière en autoconsommation sur le parking du groupe scolaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, par 42 voix POUR et 3 abstentions (Christophe GENTIL et son pouvoir de Rémy VIDAL, Jean-Louis GROGUENIN),

VALIDE l'avant-projet définitif présenté ce jour.

VALIDE le plan de financement tel que proposé ci-dessus.

SOLLICITE l'Etat pour l'attribution d'une subvention, au titre de la DETR et d'une subvention, au titre du Fond vert.

SOLLICITE EFFILOGIS, au titre de la rénovation énergétique BBC EFFILOGIS.

SOLLICITE le SDEY au titre de l'appel à projets rénovation énergétique BBC EFFILOGIS.

AUTORISE le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nadine LEGENDRE



Le Président,
Xavier COURTOIS

